

Vous souffrez des conséquences d'une lésion cérébrale acquise.  
Vous êtes **papa ou maman** de jeunes enfants.

Vous avez le sentiment que les conséquences de la lésion cérébrale compliquent **la relation avec votre enfant et votre place de parent.**

Vous aimeriez pouvoir échanger vos expériences avec d'autres parents vivant les mêmes situations.

**Le groupe de paroles pour les pères et les mères cérébro-lésés d'Ile de France pourrait vous concerner.**

*Le groupe de paroles s'adresse à des pères et des mères dont les **enfants ont entre 2 ans et 17 ans.***

*Il est proposé à des personnes cérébro-lésées **à distance de l'accident cérébral aigu et de la période aiguë de rééducation.** Les personnes sont sorties des services médicaux et vivent à leur domicile et sont **régulièrement impliquées dans la vie quotidienne de leurs enfants.***

*Elles ont la possibilité de se rendre **une fois par mois à Paris 12<sup>ème</sup>** où aura lieu le groupe à partir de janvier 2020.*

*Une **rencontre préalable avec les thérapeutes** de chaque personne souhaitant participer au groupe de parole permettra de voir si la proposition du groupe est adaptée, ou, le cas échéant, s'il vaut mieux en faire une autre.*